

## Méthanisation : 400 nouveaux projets à la ferme d'ici 2025-en

19/04/2019



### Actus Agricoles

**D'un montant de 100 000 à 500 000 €, le « prêt sans garantie » doit permettre d'accélérer le rythme d'installation des méthaniseurs agricoles.**

C'est l'ambition du gouvernement. Le plan « Énergie Méthanisation Autonomie Azote » vise la création de 1 000 méthaniseurs agricoles d'ici 2025. La France en compte aujourd'hui plus de 400 en fonctionnement.

La méthanisation agricole contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre générées par le secteur agricole tout en assurant un complément de revenus pour les agriculteurs. Afin d'accélérer le rythme d'installation des méthaniseurs, le Ministère de l'Agriculture a doté un fonds de garantie publique, permettant à Bpifrance de distribuer un Prêt Sans Garantie, destiné aux exploitants agricoles, qui, seuls ou en groupe, investissent dans une unité de méthanisation agricole.

D'un montant compris entre 100 000 € et 500 000 €, ce prêt vise à faciliter le bouclage des tours de table financiers en prenant notamment en charge les études, et une part du solde des investissements et besoins en fonds de roulement nécessaires au démarrage du projet, sans prise de garantie sur l'entreprise, ni caution personnelle du dirigeant. Il sera proposé sur une durée de 12 ans maximum, avec un différé d'amortissement en capital jusqu'à 2 ans.

Les porteurs de projets sont invités à se rapprocher des Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et du réseau de Bpifrance en régions.

La création du Prêt Méthanisation Agricole s'inscrit dans le volet agricole du Grand Plan d'Investissement. Il a pour ambition d'accompagner la réalisation de 400 nouveaux projets dans les 5 prochaines années, pour un montant total de financement d'environ 100 M€. « L'agriculture contribue aux objectifs nationaux de transition énergétique, a déclaré Didier Guillaume, Ministre de l'agriculture. La méthanisation agricole doit prendre plus d'ampleur et plus rapidement : cette offre de prêts sans garantie sera une incitation forte au développement de nouveaux projets » car elle « facilitera le financement des projets portés par des agriculteurs pour lesquels l'installation d'un méthaniseur représente un investissement important. »